

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL DU SIPHEM DU 18 JUIN 2025**

Envoyé en préfecture le 02/07/2025

Reçu en préfecture le 02/07/2025

Publié le



ID : 033-243300696-20250618-DEL2025_013-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 juin à 18h30, le Comité Syndical s'est réuni en session ordinaire dans la Salle de danse à Gironde sur Dropt sous la présidence de Monsieur Michel FEYRIT, Président.

Date de la convocation : **3 juin 2025**

Délégués Titulaires en exercice :40 Délégués Suppléants en exercice : 40 Délégués présents : 22
Délégués Titulaires présents :16 Délégués Suppléants présents : 6 Délégués votants : 22
Délégués ayant donné procuration : 0

Délégués titulaires présents : Graziella Chiappa, Jacques Dejean, Yannick Duffau, Michel Feyrit, Sophie Laisné, François Merveilleau, Cyril Rouillon, Christian Simon, Sophie Marly-Vaultier, René Cardoit, Didier Courregelongue, Marie-Bernadette Dulau, Pascal Losse, Zakaria Dakir, Olivier Jonet, Colin Sheriffs.

Délégués suppléants présents : François Guillomon, Robert Bombard, Éric Dillet, Bernard Plat, Damien Suadeau, Bies Lucienne.

Délégués votants : Graziella Chiappa, Jacques Dejean, Yannick Duffau, Michel Feyrit, Sophie Laisné, François Merveilleau, Cyril Rouillon, Christian Simon, Sophie Marly-Vaultier, René Cardoit, Didier Courregelongue, Marie-Bernadette Dulau, Pascal Losse, Zakaria Dakir, Olivier Jonet, Colin Sheriffs, François Guillomon, Robert Bombard, Eric Dillet, Bernard Plat, Damien Suadeau, Bies Lucienne.

Délégués excusés : Jérémie Gaillard, Anne-Marie Longo, Serge Poujardieu, Didier Triscos, Bernard Vincente, Josiane Cappelletto, Mickael Cortes, François Estevez, Milouda M'ssieh, Chantal Rochereau, Delphine Salvage, Joseph Verschuur, Michel Desqueyroux, Jean-Claude Dupiol, Michelle Labrouche, Didier Lambert, Philippe Lamothe, Bernard Daurian, Denis Espagnet, Adeline Portet, Jean-Marc Vazia, Patrice Carbonnier, Jean-Pierre Gasnault, Héléna Jaumain, Florence Pareja, Jacqueline Serre, Lionel Solans, Nicolas Bourdy, Jean-Luc Dubourg, Cristèle Dumon, Victor Lima, Jean-Claude Ribeiro.

DEL 2025-013_Demande de financement du poste de chargé de mission « électricité » via le Fonds vert ingénierie

Vu la délibération n°2025-006 par laquelle l'assemblée a validé l'ouverture d'un poste dédié à l'information et à l'accompagnement des collectivités, entreprises et ménages dans l'étude de leurs projets relatifs à :

- L'installation photovoltaïque,
- La production d'énergie électrique (photovoltaïque et autres),
- L'utilisation rationnelle et la maîtrise de l'énergie électrique.

Considérant l'analyse des différentes sources de financement disponibles pour cette mission,

Présentation du dispositif

Le Fonds Vert Ingénierie, mis en place par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, vise à accompagner les collectivités locales dans la planification et la mise en œuvre de projets liés à la transition écologique. Il permet de renforcer leurs capacités techniques et financières en soutenant l'ingénierie nécessaire à l'élaboration de projets structurants.

Objectifs du Fonds Vert Ingénierie

- Accompagner les collectivités dans la conception de projets durables et résilients.
- Financer les études préalables, diagnostics et prestations d'ingénierie essentielles à la transition écologique.
- Soutenir les initiatives dans les domaines de la rénovation énergétique, mobilité durable, gestion des déchets et adaptation au changement climatique.
- Contribuer à la montée en compétence des territoires pour anticiper et planifier leurs actions environnementales.

Modalités de financement

- Subvention pouvant atteindre 80 % des coûts éligibles,

- Dépenses couvertes : études préalables, diagnostics techniques, assistance recrutement de chefs de projet ou d'animateurs spécialisés.
- Porteurs de projet éligibles : collectivités territoriales et leurs groupements publics et privés.

Critères d'éligibilité

- Les projets doivent répondre aux enjeux de transition écologique et être structurants pour le territoire.
- Les collectivités doivent justifier un besoin d'accompagnement en ingénierie pour concevoir ou accélérer leurs actions environnementales.
- Une cohérence avec les plans régionaux et nationaux de transition écologique est attendue.

Calendrier et étapes clés

- Ouverture des candidatures : mars 2025.
- Date limite de dépôt : 15 décembre 2025.
- Instruction des dossiers et attribution des financements au fil de l'eau, selon l'avancement des candidatures.

Compte tenu de ces éléments, il est demandé au Conseil :

- ✓ **D'autoriser** le Président à déposer une demande de financement auprès du Fonds Vert Ingénierie.

Après en avoir délibéré à l'unanimité de ses membres, le Conseil Syndical décide :

- ✓ **D'autoriser** le Président à déposer une demande de financement auprès du Fonds Vert Ingénierie.

Résultat du vote :

Votants : 22 Abstention :0 Pour :22 Contre :0

Le président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

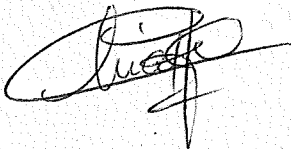
Fait et délibéré les, jour, mois et année susdits et signé par les membres présents.

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Le secrétaire de séance,

Graziella CHIAPPA



PUBLIÉE LE :

Le Président,

Michel REYRIT

